

La musique à la portée de tous pour une société toujours plus inclusive



Grâce au partenariat APF - CMR
Construisons ensemble des projets musicaux avec
et pour les personnes en situation de handicap

Favorisons ensemble l'accès des personnes en situation de handicap à la musique

L'Association des Paralysés de France (APF)

A identifié la nécessité pour ses adhérents et ses usagers de bénéficier d'un accès plus large aux pratiques artistiques et plus particulièrement aux pratiques musicales.

Elle souhaite apporter un soutien et service optimal à ses structures adhérentes, en apportant des partenariats, partageant les mêmes valeurs et le même engagement sociétal.



Les Centres Musicaux Ruraux (CMR),

Conformément à leur projet associatif favorisant l'accès de tous à la musique et forts de leur compétences spécifiques, les CMR souhaitent répondre aux attentes et aux besoins exprimés par les adhérents et les acteurs de l'APF en s'associant à ceux-ci pour développer des projets d'éducation et d'enseignements musicaux.

Retrouvez leurs actions musicales sur le site : lescmr.asso.fr



Vous souhaitez profiter de ce partenariat et monter un projet musical ?



Voici les étapes à suivre



Contactez Myriam Beaufrère

coordinatrice CMR chargée des publics spécialisés (*contact au dos du flyer*), Myriam fera le lien entre acteurs APF et coordinateurs CMR



Élaborez ensemble un projet musical entre équipes APF et artistes pédagogues CMR :

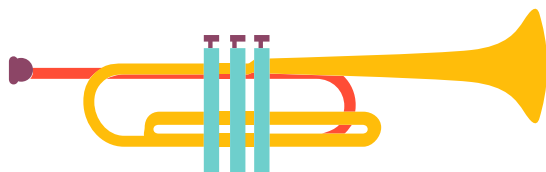
formulation des attentes et des besoins
présentation des compétences mutuelles
écriture du projet pédagogique commun
évaluation de sa dimension éducative, sociale, divertissante et inclusive
mise en oeuvre du projet



Valorisez votre projet :

remontée d'informations sur les enjeux, les apports, la mobilisation
autour de votre projet musical
promotion au niveau national de cette action culturelle

**Ensemble, faisons vivre le partenariat APF-CMR et multiplions
les initiatives musicales !**





Témoignage de Nathalie Chameau – musicienne CMR, formée à l'intervention musicale dans le secteur médico-social

CAT les ateliers Caravelle à Nemours

J'ai toujours considéré que la musique devait être accessible à tous, autant dans l'accès aux concerts que dans celui de l'apprentissage d'un instrument. Il a donc été évident pour moi de m'investir dans la pratique collective des personnes quelle que soit leur situation de handicap. Ce qui m'intéresse, c'est l'écoute particulière qu'il faut avoir pour s'adapter aux difficultés rencontrées par les personnes et trouver avec elles des solutions en sortant parfois des règles établies par un apprentissage conventionnel.

Après 13 ans d'intervention musicale au sein notamment d'un ESAT*, ce qui me frappe toujours autant sont certes les progrès musicaux des personnes et la joie qu'ils ressentent de partager ensemble ces moments artistiques, mais aussi les bénéfices qu'apportent dans leur vie la pratique musicale régulière : Une meilleure confiance en soi, un bien-être personnel, une écoute de l'autre dans ses paroles et dans ses attitudes, une plus grande perception du corps facilitant la réalisation des actes du quotidien...

* Etablissement et Service d'Aide par le Travail

En quelques mots ce partenariat c'est : des musiciens formés à l'intervention spécialisée - une co-construction du projet - un travail en d'équipe - le respect du rythme des personnes - l'adaptation des contenus - la valorisation des efforts - la pratique instrumentale - la création musicale - et surtout le partage de moments de plaisir...

Contacts



Pour les CMR

Myriam Beaufrère
Coordinatrice, chargée publics
spécialisés

myriam.beaufrère@lescmr.asso.fr
06 62 19 40 09

www.lescmr.fr



Pour APF

Noëlle Pirony
Conseillère technique
«Loisirs-Culture-Jeunes»

noelle.pirony@apf.asso.fr
01 40 78 27 65

www.apf.asso.fr

